

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Bulletin Municipal Officiel** |
|  | **N° 248** |
|  | **Mars 2022** |

**Actes administratifs**

**Arrêtés du Maire**

Sommaire

[Direction de la sécurité 2](#_Toc101255012)

[Direction générale du développement urbain 2](#_Toc101255013)

[Autorisations de travaux 2](#_Toc101255014)

[Autorisations préalables 2](#_Toc101255015)

[Déclarations préalables 3](#_Toc101255016)

[Permis de construire 5](#_Toc101255017)

[Permis de démolir 7](#_Toc101255018)

[Direction des affaires juridiques 7](#_Toc101255019)

[Direction de la population 7](#_Toc101255020)

[Direction de la commande publique 8](#_Toc101255021)

# Direction de la sécurité

Arrêté n°022-12 de mise en œuvre d’un dispositif de sureté à hauteur du n°22 rue Eugène Réguillon et du n° 17 et 19 rue Léon Blum.

Pour le maire,

Yann Crombecque

Arrêté n°019-22 AT ERP – Autorisation de construire, d’aménager ou de modifier un établissement recevant du public Boulodrome municipal de la ligne de l’est sis 17 rue de la Ligne de l’Est.

Pour le maire,

Yann Crombecque

Arrêté n°018-22 AT ERP – Autorisation de construire, d’aménager ou de modifier un établissement recevant du public Groupe scolaire Descartes élémentaire sis 12 rue Descartes.

Pour le maire,

Yann Crombecque

Arrêté n°017-22 AT ERP – Autorisation de construire, d’aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 IUT A Génie Civil bâtiment B7/B8 sis 80-84 boulevard Niels Bohr.

Pour le maire,

Yann Crombecque

Arrêté n°021-22 AT ERP – Autorisation de construire, d’aménager ou de modifier un établissement recevant du public Groupe Scolaire Descartes maternelle sis 12 rue Descartes.

Pour le maire,

Yann Crombecque

Arrêté n°020-22 AT ERP – Autorisation de construire, d’aménager ou de modifier un établissement recevant du public Clinique psychiatrique Notre Dame 4 place Jules Grandclément.

Pour le maire,

Yann Crombecque

Arrêté n°023-22 de mise en œuvre d’un dispositif de sureté à hauteur du n°22 rue Eugène Réguillon et du n°17 et 19 rue Léon Blum à Villeurbanne abrogeant l’arrêté n° 022-12

Pour le maire,

Yann Crombecque

# Direction générale du développement urbain

## Autorisations de travaux

Néant

## Autorisations préalables

AP 069 266 22 00002 accordée le 2 mars 2022

Une AP a été accordée à Global Impex Medicateg pour l’installation de 2 enseignes parallèles et d’une enseigne perpendiculaire au 336 cours Emile ZOLA.

Le maire,

AP 069 266 22 00006 accordée le 8 mars 2022

Une AP a été accordée à PIZZA 51 pour l’installation d’une enseigne parallèle au 27 cours Tolstoï.

Le maire,

AP 069 266 22 19 refusée le 23 mars 2022

Une AP a été refusée à RE/MAX AQUILA pour l’installation d’enseigne au 105 avenue Roger Salengro.

Le maire,

AP 069 266 22 0010 refusée le 23 mars 2022

Une AP a été refusée à CDF Villeurbanne Gratte-ciel pour l’installation d’enseigne au 4 esplanade Agnès Varda.

Le maire,

AP 069 266 22 0011 accordée le 23 mars 2022

Une AP a été accordée à La CALDELUDE pour l’installation d’une enseigne parallèle au 28 rue M. Servet.

Le maire,

## Déclarations préalables

DP 069 266 22 0033 accordée le 1er mars 2022

Une DP a été accordée à ACBAT pour l’installation de 9 panneaux photovoltaïques au 4 rue Victor Jara.

Le maire,

DP 069 266 22 00067 accordée le 1er mars 2022

Une DP a été accordée à Mme Emilie LAPLACE pour la création de fenêtres de toit (vélux) au 42 place des maisons neuves.

Le maire,

DP 069 266 22 0080 accordée le 1er mars 2022

Une DP a été accordée à M. Gilles QUETIER pour un ravalement de façades au 31 rue Jules Kumer.

Le maire,

DP 069 266 22 0082 accordée le 1er mars 2022

Une DP a été accordée à M. Henri Germain pour la réfection de toiture en tuiles au 30 rue Alexandre Boutin.

Le maire,

DP 069 266 22 0046 accordée le 1er mars 2022

Une DP a été accordée à M. Djamal BAICHE pour la création d’une ouverture en façade au 102 rue Henri Legay.

Le maire,

DP 069 266 22 0060 accordée le 2 mars 2022

Une DP a été accordée à M. Fabrice DUMAZET pour remplacement des menuiseries au 48 rue Dedieu.

Le maire,

DP 069 266 22 00093 accordée le 3 mars 2022

Une DP a été accordée à PLENETUDE pour le ravalement de façades au 49 rue G. Courteline.

Le maire,

DP 069 266 22 0015 accordée le 8 mars 2022

Une DP a été accordée à Mme Solange DUPORT pour la pose d’une climatisation sur un balcon au 178 cours Emile Zola.

Le maire,

DP 069 266 22 0058 accordée le 8 mars 2022

Une DP a été accordée à M. P.O. PASCAL pour la création d’un bloc sanitaire, un abri de jardin en annexe à une ancienne loge de gardien transformée en bureau atelier avec ravalement de façade au 56 cours Tolstoï.

Le maire,

DP 069 266 22 0100 accordée le 9 mars 2022

Une DP a été accordée à M. P. A. CARON pour le changement de destination d’un entrepôt au 29 cours Tolstoï.

Le maire,

DP 069 266 22 0053 refusée le 9 mars 2022

Une DP a été refusée à Régie CHOMETTE pour la mise en place d’une porte sectionnelle au 71 rue Racine.

Le maire,

DP 069 266 21 00621 accordée le 9 mars 2022

Une DP a été accordée à M et Mme OUADAH pour la pose de 2 velux et la modification d’une ouverture en façade au 39 rue Pierre Baratin.

Le maire,

DP 069 266 22 0076 accordée le 9 mars 2022

Une DP a été accordée à KEY INVEST pour la pose de stores, lambrequins et l’ajout de bouches de sortie de vmc au 103 avenue Roger Salengro.

Le maire,

DP 069 266 22 0059 accordée le 15 mars 2022

Une DP a été accordée à M. A. LACHAL pour la pose d’une climatisation sur le bacon au 10 rue des muriers.

Le maire,

DP 069 266 22 0070 accordée le 15 mars 2022

Une DP a été accordée à M. A. LOISEAU pour l’installation ‘une groupe de condensation (climatisation) d’un local professionnel au 105 cours Tolstoï.

Le maire,

DP 069 266 22 0069 accordée le 15 mars 2022

Une DP a été accordée à ARES pour la mise en place de 2 portes de garages basculantes au 41/43 rue Pierre Baratin.

Le maire,

DP 069 266 22 0078 accordée le 15 mars 2022

Une DP a été accordée à Mme Ameline BERMOND pour la création d’une pergola en bois au 12 rue J.L. Maubant.

Le maire,

DP 069 266 22 0075 accordée le 15 mars 2022

Une DP a été accordée à VIFFIL SOS Femmes pour la rénovation des portes d’entrée et des fenêtres au 156 cours Tolstoi.

Le maire,

DP 069 266 22 0097 accordée le 15 mars 2022

Une DP a été accordée à Mme S. LACHKAR pour la pose d’un portail et d’un portillon au 4 rue de la sérénité.

Le maire,

DP 069 266 22 0042 accordée le 15 mars 2022

Une DP a été accordée à M. S. TANZILLI pour la création d’une piscine, d’un auvent et d’une clôture au 12 rue de la coopérative.

Le maire,

DP 069 266 22 0099 accordée le 15 mars 2022

Une DP a été accordée à AGESCA Identification pour l’installation d’une porte basculante automatique au 7 rue Pierre Loti.

Le maire,

DP 069 266 22 0095 accordée le 15 mars 2022

Une DP a été accordée à La toiture Rhodanienne pour la réfection de toiture au 1-3 rue d’alsace.

Le maire,

DP 069 266 22 116 accordée le 15 mars 2022

Une DP a été accordée à Régie CHOMETTE pour le ravalement de façades au 33 places Jules Grandclément.

Le maire,

DP 069 266 22 101 accordée le 15 mars 2022

Une DP a été accordée à GUIMMO pour l’agrandissement d’une ouverture existante pour mise en place d’une grille de ventilation d’un local technique au 58 rue des Charmettes.

Le maire,

DP 069 266 20 115 accordée le 15 mars 2022

Une DP a été accordée à HABITAT & HUMANISME pour le ravalement de façade, la dépose du rideau métallique et le changement des menuiseries au 28 bis, rue d’alsace.

Le maire,

DP 069 266 22 0083 accordée le 16 mars 2022

Une DP a été accordée à M. J. PORCU pour la réfection de la couverture au 2 allée de l’enfance.

Le maire,

DP 069 266 22 0029 refusée le 16 mars 2022

Une DP a été refusée à HSU Investissement pour la redistribution des baies en élévations au 84 rue du 4 août 1789.

Le maire,

DP 069 266 22 108 accordée le 16 mars 2022

Une DP a été accordée à FIM Médical pour la rénovation de façade au 51 rue Antoine Primat.

Le maire,

DP 069 266 22 109 accordée le 16 mars 2022

Une DP a été accordée à Sci HMH pour le changement de destination d’un cabinet dentaire en logement au 9 place Jules Grandclément.

Le maire,

DP 069 266 22 0068 accordée le 16 mars 2022

Une DP a été accordée à Le monde en jeux pour l’agrandissement de la boutique avec le local commercial voisin au 38 rue Michel Servet.

Le maire,

DP 069 266 21 546 refusée le 21 mars 2022

Une DP a été refusée à Mme M. REVY pour la création d’une entrée charretière et la modification de la clôture au 304 avenue F. de Pressensé.

Le maire,

DP 069 266 22 118 accordée le 23 mars 2022

Une DP a été accordée à M. L. COLIN pour la pose d’une clôture en bois au 55 rue Dedieu.

Le maire,

DP 069 266 22 0034 classée sans suite le 23 mars 2022

Une DP a été classée san suite à Mme D. LE FLOCH pour la mise en place d’un nouvel accès charretier, l’aménagement du RdC de la maison en studio et la modification des menuiseries au 136 rue de la Poudrette.

Le maire,

DP 069 22 0087 accordée le 23 mars 2022

Une DP a été accordée à Sci DELH pour le réhaussement d’une façade existante au 18 rue Nicolas Garnier.

Le maire,

DP 069 266 22 0048 accordée le 24 mars 2022

Une DP a été accordée à Mme M. SPAY-DESLANDES pour l’installation d’une pergola sur la terrasse au 75 rue de Fontanières.

Le maire,

DP 069 266 22 072 accordée le 28 mars 2022

Une DP a été accordée à Fondation de la cité Rambaud pour la pose d’un ascenseur et d’un accès PRM au 31 avenue A. de St-Exupéry.

Le maire,

DP 069 266 22 127 accordée le 28 mars 2022

Une DP a été accordée à M et Mme J. GROMOLLARD pour le changement de destination d’un local commercial en logement au 19 cours Dteur Damidot.

Le maire,

DP 069 266 22 131 accordée le 28 mars 2022

Une DP a été accordée à M. JC RENARD pour la pose d’une pergola bioclimatique au 34 rue des roses.

Le maire,

DP 069 266 22 0023 accordée le 28 mars 2022

Une DP a été accordée à OGEC La Nativité pour la pose de brise vue métallique et de travaux d’aménagement au 13 rue E. Fournière.

Le maire,

DP 069 266 22 0061 accordée le 28 mars 2022

Une DP a été accordée à EMH pour la rénovation de 9 logements et la création d’un 10ème au 70 rue Léon Blum.

Le maire,

DP 069 266 22 0077 accordée le 28 mars 2022

Une DP a été accordée à Mme M. AGUIRRE pour la création d’une extension au 3 rue arago.

Le maire,

DP 069 266 22 0063 accordée le 28 mars 2022

Une DP a été accordée à M. A. OLIVE pour la régularisation de la pose de 3 fenêtres de toit au 81 rue de Verdun.

Le maire,

DP 069 266 22 102 accordée le 28 mars 2022

Une DP a été accordée à Sas JULIAND pour la modification d’ouvertures, le ravalement de façades, la pose d’un portail et le réaménagement des extérieurs au 104 rue Château Gaillard.

Le maire,

DP 069 266 22 0050 accordée le 28 mars 2022

Une DP a été accordée à M. T. BEGHIN pour la réalisation d’un mur de clôture au 167 rue du 8 mai 1945.

Le maire,

DP 069 266 22 103 accordée le 29 mars 2022

Une DP a été accordée à Copropriété 4-6-8 Montaland pour l’ITE de 2 façades (rue et cour), remplacement des menuiseries extérieures et ravalement de façades au 4-6-8 rue Charles Montaland.

Le maire,

DP 069 266 22 133 accordée le 29 mars 2022

Une DP a été accordée à M. D. DUPUICH pour le changement de locaux professionnels à usage de bureaux au 29 rue Charles Montaland.

Le maire,

DP 069 266 22 126 refusée le 29 mars 2022

Une DP a été refusée à MONABEE pour la pose de 6 panneaux photovoltaïques en toiture au 10 rue Francis Chirat.

Le maire,

DP 069 266 22 105 accordée le 30 mars 2022

Une DP a été accordée à M. J. AMOYAL pour la modification de la clôture sur rue au 40 rue Pierre Voyant.

Le maire,

DP 069 266 22 0081 accordée le 30 mars 2022

Une DP a été accordée à ARES pour l’installation d’une clôture et d’un portillon au 1 impasse des Sœurs.

Le maire,

DP 069 266 22 0089 accordée le 30 mars 2022

Une DP a été accordée à Mov’n dance pour la régularisation d’un changement de destination d’un entrepôt en école de danse au 8 b, rue Paul Cambon.

Le maire,

DP 069 266 22 0014 accordée le 30 mars 2022

Une DP a été accordée à M. R. GIDON pour l’extension d’un maison individuelle et la modification de la clôture au 20 rue A. Ribot.

Le maire,

DP 069 266 22 055 accordée le 30 mars 2022

Une DP a été accordée à AYVALI pour l’ITE au 11 rue Monge.

Le maire,

DP 069 266 20 381 abrogée le 30 mars 2022

Une DP a été abrogée à M. A. DOGLIANI pour l’ouverture et le remplacement de menuiseries en RdC, la transformation d’un garage en pièce de vie et la création d’une aire de stationnement au 88 rue de Cyprian.

Le maire,

## Permis de construire

PC Modificatif 069 266 19 0036 M01 accordé le 3 mars 2022

Un PC Modificatif a été accordé à Villeurbanne impasse des sœurs RA pour la modification du projet initial comprenant la modification du traitement des EP et des clôtures des jardins privatifs ainsi que le déplacement d’un arbre sis 10-12 impasse des sœurs.

Le maire,

PC 069 266 21 0108 prorogé le 3 mars 2022

Un PC a été prorogé à ROVIAM pour la division d’un commerce et la création d’un logement sis 7 rue Léon Blum.

Le maire,

PC 069 266 19 0038 accordé le 3 mars 2022

Un PC a été accordé à Sccv 2 Frères Villeurbanne 2019 pour la construction de 18 logements et 23 places de stationnement en sous-sol sis 2/4 rue des Frères.

Le maire,

PC 069 266 21 117 accordé le 9 mars 2022

Un PC a été accordé à COLOCALYON TRANSACTION pour l’extension et l’aménagement d’une maison individuelle la création de places de stationnement et la mise en valeur paysagère sis 15 impasse Gillet.

Le maire,

PC 069 266 21 0088 accordé le 9 mars 2022

Un PC a été accordé à EGIC pour l’extension d’un bâtiment industriel sis 60 b rue Desgrand.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 14 0012 M01 accordé le X9 mars 2022

Un PC Modificatif a été accordé à M. Sofian OUERCHIFANI pour la modification du projet initial comprenant la modification la modification d’ouverture, de la couleur des façades, la création d’une terrasse et l’installation d’un portail coulissant sis 8 impasse Henri.

Le maire,

PA 069 266 21 0002 accordé le 10 mars 2022

Un Permis d’Aménager a été accordé à Sas JULLIAND pour la création de 2 lots à bâtir en plus de la maison existante conservée avec création d’un accès commun et démolition des annexes existantes sis 127 rue du 8 mai 1945.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 17 0043 M01 accordé le 10 mars 2022

Un PC Modificatif a été accordé à COGEDIM Grand Lyon pour la modification du projet initial comprenant la modification de la clôture Sud sis 130 rue Léon Blum.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 19 0087 M03 accordé le 10 mars 2022

Un PC Modificatif a été accordé à FONCIERE ANASKY pour la modification du projet initial comprenant diverses modifications sis 2 rue professeur Calmette.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 20 0070 M01 accordé le 15 mars 2022

Un PC Modificatif a été accordé à 3 TILLEULS pour la modification du projet initial comprenant la modification de l’aménagement du RDC et du sous-sol (déplacement local 2 roues) , du traitement des EP, de l’implantation du bâtiment, de façades et de toiture, de l’aménagement des espaces extérieurs, la création d’une rampe d’accès, l’ajout d’une place de stationnement en sous-sol et l’ajustement des hauteurs sis 3 impasse des Tilleuls.

Le maire,

PC 069 266 22 0008 accordé le 15 mars 2022

Un PC a été accordé à Sci Hippolyte pour l’extension d’une maison existante sis 6 allée Louis Pergaud.

Le maire,

PC 069 266 21 0126 accordé le 15 mars 2022

Un PC a été accordé à Mme REZZIG Nina pour l’extension d’une maison existante pour création d’un logement, la construction d’une piscine et d’un local technique, le ravalement de la façade Nord sis 8 rue François Molé.

Le maire,

PC 069 266 21 0020 T01 transféré le 29 mars 2022

Un PC a été transféré à M. B. RONDET et Mme A. MIALON pour le transfert d’un permis de construire en cours de validité sis 15 rue François Molé.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 18 032 M02 accordé le 30 mars 2022

Un PC Modificatif a été accordé à Sci UTEI Concerto pour la modification du projet initial comprenant la modification de façade, de clôture, de l’aménagement du sous-sol, des espaces extérieurs et des édicules de ventilation sis 3 rue Charles Montaland.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 16 032 M02 accordé le 30 mars 2022

Un PC Modificatif a été accordé à VINCI Immobilier résidentiel pour la modification du projet initial comprenant la modification de façade, du nombre d’arbres, du sous-sol sis angle rue Gervais Bussière, rue Descartes et impasse Métral.

Le maire,

PC 069 266 21 082 accordé le 30 mars 2022

Un PC a été accordé à Mme M. VIGNES pour la démolition et la construction d’une maison et l’aménagement d’une piscine sis 27 rue Professeur Calmette.

Le maire,

PC 069 266 21 020 accordé 30 mars 2022

Un PC a été accordé à M. A. ROCHER pour l’extension d’une maison et la création d’une piscine sis 12 rue Louis Bocquet.

Le maire,

PC 069 266 21 115 accordé 30 mars 2022

Un PC a été accordé à SAFRAN LANDING SYSTEM pour la surélévation et la prolongation phonique provisoire avec démolition et reconstruction d’un abri de stockage sis 7 avenue de Bel air.

Le maire,

PC 069 266 21 0072 accordé 30 mars 2022

Un PC a été accordé à New Invest pour la démolition de l’existant et la construction de 15 logements et 16 places de stationnement en sous-sol sis 43 rue Racine.

Le maire,

PC 069 266 21 0066 accordé le 30 mars 2022

Un PC a été accordé à MADE TWO pour la démolition de l’existant et la construction d’un immeuble d’artisanat et de 9 places de stationnement sis 285 rue Francis de Pressensé.

Le maire,

## Permis de démolir

Néant

# Direction des affaires juridiques

Arrêté n°21085 du 23 février 2022.

Portant modification de la régie de recettes auprès de la Petite Enfance

Cédric Van Styvendael,

Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21086 du 23 février 2022.

Portant cessation d’un mandataire suppléant et du régisseur de la régie de recettes auprès de l'Education Secteur 4

Cédric Van Styvendael,

Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21088 du 23 février 2022.

Portant modification de la régie de recettes auprès du l'Education Secteur 4

Cédric Van Styvendael,

Maire de Villeurbanne

Arrêté n°2022-032 du 23 mars 2022.

Portant cessation d’un mandataire suppléant de la régie d’avances auprès du service Jeunesse

Cédric Van Styvendael,

Maire de Villeurbanne

# Direction de la population

ARR-POP-2022-035 du 7 mars 2022

Monsieur Prosper Kabalo, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d’officier d’état civil, notamment pour célébrer les mariages du mercredi 9 mars 2022.

Cédric Van Styvendael

maire de Villeurbanne

ARR-POP-2022-036 du 8 mars 2022

Monsieur Mahrez Benhadj, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d’officier d’état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 26 mars 2022.

Cédric Van Styvendael

maire de Villeurbanne

ARR-POP-2022-037 du 10 mars 2022

Monsieur Jacques Vince, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d’officier d’état civil, notamment pour célébrer les mariages du jeudi 17 mars 2022, du jeudi 7 avril 2022 et du jeudi 21 avril 2022.

Cédric Van Styvendael

maire de Villeurbanne

ARR-POP-2022-038 du 10 mars 2022

Madame Zémorda Khelifi, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d’officier d’état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 26 mars 2022.

Cédric Van Styvendael

maire de Villeurbanne

# Direction de la commande publique

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Numéro de marché** | **Objet du marché** | **Titulaire** | **Montant en € HT pour la durée totale du marché** | **Date de notification** |
| 7092 | Acquisition, livraison et montage des assises pour les locaux administratifs de la Ville | PSA AMENAGEMENT | MINI 20 000 - MAXI 50 000 | 31/03/22 |
| 7168 | Acquisition de matériels audiovisuels grand public, d'appareils électroménagers grand public | BBLEAD | 39 000,00 | 31/03/22 |
| 7173 | Conception du dispositif d'accompagnement web des ballades urbaines patrimoniales | BIIN | 31 775,00 | 07/03/22 |
| 7174 | Travaux cours Emile Zola tranche D (lot 1) | COLLET | 154 585,00 | 07/03/22 |
| 7175 | Travaux cours Emile Zola tranche D (lot 2 ) | SPIE | 303 634,29 | 07/03/22 |
| 7185 | Logiciel Sirius - Billetterie | FORUM SIRIUS | MAXI 25 000,00 | 10/03/22 |
| 7188 | Gestion des animaux errants, de la PM et de la fourrière | LOGITUD | MAXI 50 000,00 | 03/03/22 |
| 7189 | Hélios : transmission des actes réglementaires | DOCAPOST FACT | MAXI 50 000,00 | 03/03/22 |
| 7193 | Gestion des files d'attentes ville et CCAS | ESII | 80 000,00 € | 10/03/22 |
| 7196 | Gestion des restaurants municipaux - Logiciel Fusion | SALAMANDRE | 6 500,00/ AN | 24/03/22 |
| 7201 | Gestion des billets spectacles - Logiciel Régie Spectacles | JLF SOFT | 1750,00/AN | 22/03/22 |